

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE BORDEAUX  
**CAPACITÉ DE MÉDECINE**

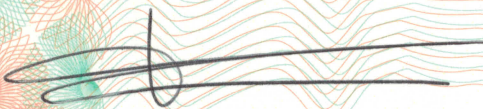
- Vu le code de l'éducation notamment ses articles L613-1 et D613-7 ;
- Vu l'arrêté du 26 mai 2016 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE BORDEAUX l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
- Vu les pièces justificatives produites par M. PIERRE DUCHESNE DE LAMOTTE, né le 7 juillet 1987 à SCHOELCHER (972) en vue de son inscription à la Capacité de médecine DE MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT ;
- Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

La **CAPACITÉ DE MÉDECINE DE MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT**  
est délivrée à M. **PIERRE DUCHESNE DE LAMOTTE**

au titre de l'année universitaire 2017-2018  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 18 juillet 2018

Le titulaire



N° UNIVBOR 13112004  
/2018201700626

Le Président



Manuel TUNON DE LARA

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités



Olivier DUGRIP